



**SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS
ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER**
315 rue des Frênes - 69590 POMEYS

PÉFECTURE DU RHÔNE

Reçu le 20 FEV. 2025

**Extrait du registre des délibérations
Bureau Syndical du 3 février 2025**

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

DELIBERATION N° 2025-001

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 février, le Bureau Syndical étant assemblé en session ordinaire, au siège du Syndicat, après convocation légale du 21 janvier 2025.

Nombre de membres :

En exercice : 9

Présents : Bernard CHAVEROT, Jean-Marc GOUTAGNY, Thierry VANEL, Huguette DRID, Eric GONZALEZ, Joseph VOLAY, Bruno BASSON, André MOINE, Michel CHARMET.

Présents : 9

Votants : 9

Quorum : 5

Secrétaire de séance : Bruno BASSON

Affichage : 18/02/2025

Objet: Renouvellement d'un tronçon de câble de télétransmission (tranche n°4) – décision de lancer la consultation dans le cadre d'une procédure adaptée.

Monsieur le Président présente aux membres de l'assemblée l'avant-projet concernant la tranche 4 du renouvellement du câble de télétransmission, dans le prolongement de la tranche n°3.

Le coût estimatif de l'opération est de 323 000 € HT d'après les études d'avant-projet.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- ✓ **VALIDE** le projet de renouvellement du câble de télétransmission comme présenté.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer la consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée.
- ✓ **SOUMET** au visa de dépôt en Préfecture, la présente délibération.

Fait et délibéré les jours mois et an que-dessus,
Pour copie conforme : *SIEMLY*
Le Président,
Bernard CHAVEROT
Le 03/02/2025
69590 POMEYS

Le secrétaire de séance
Bruno BASSON